



# VIVRE

# A

# MOUTHIERS-SUR-BOËME

## Le mot du Maire

**I** l y a déjà un an, nous assistions avec euphorie à la destruction du mur de Berlin et à l'écroulement du rideau de fer. Une ère d'espoir et de paix s'ouvrait.

Aujourd'hui, les événements nous contraignent à être plus mesurés. Les modifications politiques ne se font pas sans dommages pour les populations concernées. Nous savons maintenant que le processus engagé, pour exaltant qu'il soit, sera long et difficile. Nous savons aussi qu'il nous faudra, chacun à sa place, à sa mesure, aider à cet immense renouveau. Le soutien de Mouthiers à CORUS va dans ce sens.

**BON NOËL 90 A NOS AMIS ET  
MEILLEURE ANNÉE 91**

De bonnes âmes (mais oui, il y en a à Mouthiers ! ) se chargent de nous dire, les pieds

au chaud, que "nous ferions mieux de penser à nos concitoyens en difficulté."

Ces bonnes âmes auraient raison si nous n'avions pas, et depuis longtemps, mis en place tout un dispositif d'aide.

Je voudrais remercier ici tous ces bénévoles qui, dans la discrétion et l'efficacité, œuvrent au sein de diverses associations, ainsi qu'au sein de la Commission d'Action Sociale, pour améliorer le sort des Monastériens dans la peine. Ceux-là savent la valeur du mot **solidarité**.

Cependant, malgré tous nos efforts, notre bonne conscience doit être alertée.

Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de près de 9 % en un an sur le bassin d'emploi d'Angoulême !

L'agence Boême-Charaud-emploi, le stage d'insertion pour les jeunes, l'embauche de CES, le RMI etc... ne seront efficaces que si

de nombreux emplois s'ouvrent dans notre département ! Et ce n'est pas le cas.

Nous menons une réflexion au sein de la charte intercommunale dans le but de renforcer notre dispositif, mais il ne faut pas en attendre des miracles. Quelques emplois pourront être créés. Il en faudrait des centaines.

Alors, que faire ?

Ne pas baisser les bras. Continuer à lutter pour que notre commune, au sein de la charte intercommunale, au sein du département, se donne les moyens de son développement.

La prochaine ouverture de la maternelle (7 janvier) et la construction du nouveau bâtiment commercial (printemps 91) vont dans ce sens. En nous accrochant avec opiniâtreté à notre tâche, il nous est permis de penser en ces temps de fêtes que **nous gagnons ensemble**.

Alors, Bon Noël à tous !

## Réunion du Conseil Municipal du 16 novembre 1990

**PRÉSENTS : MM. GERMON, TAMAGNA, BOUREAU, JOBIT, BRÉGEAS, DESVAGES, DEDIEU, GACHINOIS, LATHIÈRE, BONNET, THUILLIER, Mmes PORTE, FORGERON, MANANT, VALLAT, DISCOUR.**

Absents excusés :

**MM. CRUEIZE, BARBE**

Secrétaire de Séance : **M. DESVAGES**

### CENTRE COMMERCIAL

M. GERMON, M. BEAUSSET, directeur de l'office départemental HLM, et M. DESGREZ, architecte, présentent au Conseil Municipal les plans du premier bâtiment :

- commercial en ce qui concerne le rez-de-chaussée,

- logements locatifs en ce qui concerne l'étage.

Le montant estimatif du coût de la partie commerciale s'élève à environ 1 700 F le m<sup>2</sup>, coût qui doit être précisé très prochainement après une étude très approfondie devant per-

mettre de départager les coûts réels entre les logements et les commerces.

La présentation faite par M. DESGREZ porte essentiellement sur l'architecture, l'orientation, etc... du bâtiment lui-même.

### CONVENTION HLM / COMMUNE

M. le Maire et M. BEAUSSET présentent au Conseil Municipal la Convention à passer entre l'office départemental HLM et la commune de Mouthiers concernant l'aide à la programmation et la conduite d'opération pour la réalisation des bâtiments commerciaux et de la poste. Après avoir examiné cette convention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal l'accepte et autorise M. le Maire à la signer.

# Réunion du Conseil Municipal

Suite

## QUESTIONS DIVERSES

### • Associations

M. Roger BRÉGEAS donne un compte rendu de la réunion des Associations qui a eu lieu en octobre dernier. Il donne lecture des vœux de chaque association en matière de locaux, de matériel, d'affichage, d'informations, etc...

Une autre réunion sera prévue à la maternelle "Les Tilleuls" dès qu'elle sera libérée, pour visite des lieux afin de prévoir la redistribution des salles aux Associations. Le problème d'attribution d'une salle aux jeunes est également soulevé.

### • Modification du P.O.S.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une enquête publique s'est déroulée en mairie, du 3 septembre au 2 octobre 1990, concernant la modification du P.O.S., (place du Champ de Foire et place Petite-Rosselle) dans le cadre de l'aménagement du Bourg.

Il donne ensuite lecture du rapport établi par le commissaire enquêteur, à l'issue de l'enquête. Ce rapport fait apparaître qu'aucune remarque n'a été formulée dans le registre d'enquête et que le commissaire enquêteur émet un avis favorable à la demande de modification.

Le Conseil Municipal accepte cette conclusion et demande que cette modification soit prise en compte, et charge M. le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

### • Enquête publique chemins

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande formulée par M. CARDINAULT Robert désireux d'acquiescer une partie de chemin rural au lieu-dit "Les Groies".

Le Conseil Municipal décide à 4 voix pour, 1 voix contre et 11 abstentions de céder ce chemin à M. CARDINAULT et de l'inscrire à l'enquête publique qui sera prochainement ouverte.

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande formulée par M. BLANCHARD Fabrice désireux d'acquiescer une partie de 2 chemins ruraux au lieu-dit "La Grande Coudre" en limite de la commune de Fouquebrune.

Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision à une date ultérieure après consultation des riverains concernés.

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une délibération prise par l'Assemblée Foncière et décidant les ventes de 3 chemins.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire ces ventes à l'enquête publique qui sera prochainement ouverte.

### • Pertes de récoltes

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la circulaire émanant des Services Fiscaux et concernant les dégrèvements d'impôts suite aux pertes de récoltes subies par les agriculteurs.

La date limite de dépôt des réclamations étant fixée au 30 novembre 1990, la Commission Agricole se réunira avant cette date.

### • Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter de 3 % (taux en vigueur autorisé) les redevances assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1991 et demande ainsi à la SAUR d'appliquer, à compter de cette date, les nouveaux tarifs auprès des usagers.

### • Indemnités logement instituteurs

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. le Préfet de la Charente demandant l'avis de la commune quant à l'augmentation de l'indemnité de logement due aux instituteurs non logés, pour l'année 1990.

Après s'être interrogé sur la nécessité de donner son avis en la matière, les communes n'intervenant plus dans le paiement de cette indemnité, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette proposition d'augmentation.

### • Exonération de taxe

Compte tenu de sa situation financière, une habitante de la commune est exonérée de la redevance pour le ramassage des ordures, à compter de l'année 1990.

### • Voirie du groupe scolaire

L'appel d'offres s'étant révélé infructueux, le Conseil Municipal demande au maître d'œuvre de revoir le projet et de proposer de nouvelles conditions techniques. Un nouvel appel d'offres va être lancé en urgence, l'école maternelle devant ouvrir en janvier 1991.

### • Remplacement du fourgon

Le fourgon HY Citroën a été remplacé par un Trafic Renault d'occasion (coût : 41 000 F H.T.).

### • Carrefour du peuplier major

A la suite de l'accident mortel qui a eu lieu récemment au carrefour du Peuplier Major, et du courrier envoyé par un administré à M. le Préfet de la Charente, concernant la sécurité des usagers à ce carrefour, le Conseil Municipal décide de faire une demande auprès du Conseil Général de la Charente afin que ce carrefour soit équipé d'un rond-point.

### • Participation aux dépenses des collègues

Il est à retenir les deux points suivants :  
- la participation financière des communes aux frais d'investissement est maintenue au taux de 31,75 % jusqu'à l'achèvement du programme pluriannuel,  
- la participation financière des communes aux frais de fonctionnement est supprimée à partir de 1991. (Circulaire de M. le Président du Conseil Général).

### • Formation des élus

M. le Maire informe les conseillers municipaux du programme prévu par le Conseil Municipal en faveur de la formation des élus locaux en matière de finances locales, fiscalité locale, marchés publics, bulletins municipaux, informatique, assurances, personnel communal, urbanisme, etc...

### • Éclairage public

Devant les problèmes rencontrés pour l'entretien du réseau d'éclairage public, le Conseil Municipal charge M. le Maire de s'informer auprès d'autres entreprises habilitées par EDF pour effectuer l'entretien du réseau d'éclairage public.

### • Limitation de vitesse

La vitesse étant limitée à 50km/h en agglomération à compter du 1<sup>er</sup> décembre, il est nécessaire de remplacer les panneaux périmés.

Sont aussi à remercier :

- Mme Éliane PORTE, vice-présidente de la CCAS et les conseillers municipaux présents à la manifestation.

- La plupart des commerçants, artisans et industriels de Mouthiers, quelques commerçants de La Couronne qui, généreusement, pourvurent sa tombola de lots intéressants.

- Tous les sympathisants de l'association (notamment M<sup>me</sup> Françoise BOUDIN et Claudine BERNARD) qui par le don d'ouvrages de qualité exécutés avec talent, vinrent avantageusement compléter l'exposition vente d'objets déjà réalisés par les résidents.

Merci également aux nombreux visiteurs qui par leur présence, l'achat de travaux exposés, leur participation à la tombola, contribuèrent au succès de la

fête, succès dédié à la directrice du foyer actuellement en congé de maternité, M<sup>me</sup> Christine ARCELIN.

Mais c'est bien grâce au soutien sans réserve de la directrice par intérim, Mme Carina GERVAIS, à l'inépuisable dévouement de Mme et M. Yvan DEGORCE que furent grandement facilités les préparatifs de l'opération et réunies les conditions de sa réussite.

Merci donc à tous et à l'année prochaine.

**Le Bureau de l'Amicale.**

## Après la Kermesse du Foyer

L'amicale des résidents du foyer pour personnes âgées de Mouthiers sur Boême remercie vivement le Maire, M. Bernard GERMON, d'avoir consenti à présider son opération "Portes Ouvertes" du 18 novembre 1990, confirmant ainsi, s'il en était besoin, tout l'intérêt qu'il porte au foyer.

### Calendrier des Fêtes 1991

Il paraîtra dans le n° 91  
de janvier prochain.

## M.J.C. Infos

Le mois de novembre a été marqué par quelques manifestations. Nous en retiendrons plus particulièrement deux :

- la **soirée "châtaignes"**, au cours de laquelle les membres de l'activité patrimoine se sont retrouvés autour d'une table, non seulement pour écorner les châtaignes, mais aussi pour le plaisir d'être ensemble, de se raconter des histoires et d'évoquer des points de l'histoire récente de la commune. Un moment très agréable.

- l'**exposition** des œuvres de Michel Présigout, peintre charentais au talent très affirmé, au style parfaitement maîtrisé. Pourtant, le chemin de la salle d'exposition n'est pas encore devenu une habitude monastérienne ! Pour le bureau de la MJC, la question reste : Comment rendre plus vivante cette salle ? Comment lui donner un public ?

Pour le mois de décembre, quelques dates peuvent être retenues :

- le **samedi 8 décembre, à 20h 45**, sera présenté en hommage à Jules Berry, le film "Le jour se lève". Le bureau de la MJC a pris la décision de remplacer le Festival Jules Berry par une manifestation plus modeste à caractère annuel.

Au cours de cette soirée, seront reprises des habitudes un peu oubliées actuellement par les propriétaires de salles : bandes d'actualités, bandes publicitaires feront partie du spectacle.

On peut signaler en outre que, le **mardi 18 décembre**, sera projeté le film "Dick Tracy" qui rassemble une grande quantité de vedettes du grand écran.

- le centre de loisirs propose le mercredi à ses habitués des activités sportives variées : piscine, escalade et poney, pour le début du mois de décembre, mais aussi diverses réalisations manuelles dont le but est d'éveiller la créativité des enfants.

- du 2 au 16 décembre dans la salle d'exposition sera présentée l'exposition : "**Carnaval, âge de raison**", qui présente les photos prises par Alain Porte durant les 7 éditions de ce qui est maintenant devenu une indispensable manifestation Monastérienne : une occasion de retrouver le plaisir et l'atmosphère propres à cette journée.

Et bien-sûr, l'année se terminera par le Réveillon organisé par les jeunes.

### Ciné - MJC

" DICK TRACY "

Mardi 18 décembre

20h 45 - Maison pour tous

### NOUVELLE ACTIVITÉ

La MJC Jules Berry propose tous les lundis après-midi de 14h à 15h 30 de nouveaux cours de Gymnastique Harmonique animés par Mme Christine GENDRE.

Prendre contact avec **Mme Maïté BONNET** au **45 67 83 24** qui vous donnera de plus amples renseignements.

## Centre de Loisirs

### Mercredi 5 décembre

Matin : je fabrique mon Zébulon  
Après-midi : piscine Départ à 15h  
Retour à 18h

### Mercredi 12 décembre

Matin : je décore "Noël"  
Après-midi : escalade Départ à 14h 30  
Retour à 18h 30

### Mercredi 19 décembre

Matin : poney (grands)  
activité manuelle (petits)  
Après-midi : poney (petits)  
activité manuelle (grands)

Renseignements : MJC Jules Berry (45 67 84 38)

Le programme des vacances de Noël sera disponible courant décembre.



## Tennis

### • Tarif saison 1990 / 1991

École de Tennis..... 200 F

Enfants et jeunes moins de 18 ans..... 90 F

Adultes ..... 200 F

Badges invités ..... 90 F

Vacances scolaires..... 100 F  
(étudiants à l'extérieur du département)

Adhésions ÉTÉ (1<sup>er</sup> juillet - 1<sup>er</sup> octobre).... 100 F

+ CAUTION badge et clef..... 100 F

Adhésions CAMPING

SEMAINE ..... 60 F

+ CAUTION badge et clef..... 100 F

### • Résultats

L'Équipe de Mouthiers a terminé première de sa poule en coupe FLEURY. En demi-finale, elle a été battue par Vœuil-et-Giget.

Les Jeunes de la MJC Jules Berry vous invitent au

**RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE**

Lundi 31 décembre - Salle des Fêtes

### MENU

APÉRITIF

HUITRES

SAUMON SAUCE CREVETTE

FOIE GRAS ENTIER

### TROU CHARENTAIS

MAGRET DE CANARD

GARNITURE FORESTIÈRE

SALADE VERTE

FROMAGES

BUCHE PATISSIÈRE

CAFÉ

DIGESTIF

CHAMPAGNE

ANIMATION - COTILLONS - AMBIANCE  
(VINS en sus) (250 F)

Le nombre de places étant strictement limité, pour assurer le meilleur service, les réservations seront honorées dans l'ordre d'arrivée.

Renseignements et réservations : MJC Jules Berry 3, place de la gare 16440 Mouthiers sur Boême Tél. 45 67 84 38

## EXPOSITION Carnaval, âge de raison

Photos A. Porte - Du 2 au 16 décembre

Maison pour tous (14h - 18h)

## Comité des Fêtes

Compte-rendu de l'assemblée générale du vendredi 9 novembre. L'élection du bureau s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse.

L'association a élu son bureau :

**Président** : VINSONNAUD Patrick

**Vice-présidents** : GANNE Gérard  
NANGLARD Christophe

**Trésorier** : BLANLŒUIL Jean-Louis

**Trésorier adjoint** : CHABREYROUX Jany

**Secrétaire** : CAPLOT Serge

**1<sup>er</sup> secrétaire adjoint** : POUGEARD Didier

**2<sup>ème</sup> secrétaire adjoint** : REIGNIER Dominique

**Responsable des courses** : NANGLARD Rémy

**Membres** : MOREAU Alain

HASSAN Pierrot (responsable auprès MJC)

PIVETEAU Gilles

BONNET Bernard

MENNEGHINI Jean-Claude

BLANLŒUIL Laurent

DENAUD Daniel

JARRETON Didier

Nous souhaitons la bienvenue à Didier JARRETON parmi nous et regrettons le départ de Dominique FUMERON pour raison de santé. Notre prochaine manifestation aura lieu le 20 décembre pour l'arbre de Noël des enfants des écoles.

## Irrigation Campagne 1991

Depuis 1988, les autorisations de pompage en rivière sont accordées pour une durée d'un an seulement : pour la campagne 1991, les demandes devront être formulées avant le 31 janvier 1991. Aucune demande présentée après cette date sera prise en considération.

### POMPAGE EN RIVIÈRE NON DOMANIALE

Les autorisations seront délivrées pour une durée d'un an, que l'installation soit fixe ou mobile. Toutes les autorisations antérieures sont à renouveler.

Les demandes d'autorisation, pour la campagne 1991, devront être retournées à la DDAF de la Charente, par l'intermédiaire de la mairie de la commune du lieu de pompage.

Les formulaires nécessaires sont disponibles en mairie et à la DDAF. Aucune demande déposée après le 31 janvier 1991 ou incomplète ne sera prise en compte.

### PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE

Les agriculteurs ayant réalisé des forages pour l'irrigation doivent établir une déclaration de prélèvement qui est à déposer une seule fois.

L'imprimé est disponible à la Mairie et à la DDAF.

Une fois complété, il sera adressé lettre recommandée à Monsieur le Préfet de la Charente - 16017 Angoulême Cedex, dans les 8 jours suivant la mise en place de l'installation de pompage.

**Samedi 8 décembre**  
**" Le Jour se Lève "**  
**Soirée Jules Berry**  
**Maison pour tous - 20h 45**



### AU CLUB DES MONASTÉRIENS

L'Assemblée Générale du Club du 3<sup>ème</sup> Age de Mouthiers se tiendra :

**SAMEDI 15 décembre à 14h 30**  
au local du club avec l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité
- Projet 1991
- Rapport financier
- Règlement des cotisations

Un goûter amical terminera la séance.  
**Invitation à tous les "anciens".**

## S.C.M. Foot " Les Échos "

Le Bureau du SCM, remercie vivement toutes les personnes ayant participé à la réussite de son dîner dansant et donne rendez-vous à tous pour son prochain

### Loto Spécial "École de Foot" (Fin Février)

Un survêtement a été proposé à tous les joueurs, petits et grands ainsi qu'aux dirigeants.

Celui-ci portera le nom du Club dans le dos.

Le Club souhaite un prompt rétablissement aux différents blessés de ses équipes.

A Bientôt.

## Révision des listes électorales pour l'année 1991

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L 9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales politiques est obligatoire.

Sont électeurs pour l'année 1991, tous les Français et les Françaises âgés d'au moins 18 ans accomplis au 28 février 1991.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues toute l'année dans les mairies.

Les personnes remplissant les conditions pour avoir la qualité d'électeur et qui ne seraient pas inscrits sur une liste électorale, ou celles qui ont changé de domicile, doivent demander leur inscription jusqu'au 31 décembre 1990.

De même les électeurs ayant changé de résidence doivent le signaler à leur mairie.

*Le Préfet, Guy DUPUIS.*

### Garage MANON Christian AGENT RENAULT

La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme  
Tél. 45 67 92 02

- réparation toutes marques
- prêt de véhicule pour toute intervention importante

### OFFRE D'EMPLOI

**Garage MANON Christian**  
La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme  
Tél. 45 67 92 02

Recherche  
**apprenti mécanicien automobile**

## Etat Civil (Avril à Novembre 1990)

### NAISSANCES

01/07	Alicia Dupuys	(Le Tallandier)
22/08	Arnaud Clerfeuille	(Chauveterie)
08/09	Laurane Sierra	(rue des Lavoirs)
13/09	Auréli Arcelin	(Chauveterie)
18/09	Julie Herbretau	(Les Naulets)
21/09	Marion Grenot	(Forges)
26/10	Fanny Roux	(Le Rosier)
27/10	Romain Lafaye	(Les Justices 2)
05/11	Alexandre Delavie	(Croix Ronde)

### MARIAGES

28/04	Philippe Chion - Géraldine Pourre
19/05	Philippe Hivert - Anne Dedieu
26/05	Thierry François - Roselyne Pineau
02/06	Luc Bruneré - Lihe Goncalves
09/06	Daniel Bourdin - Lydie Guillemotnio
21/07	Claude Gilbaud - Laure Tétaud
28/07	Thierry Savary - Brigitte Édely
08/09	Pascal Lavergne - Patricia Héraud

### DÉCÈS

28/05	Françoise Mazot
03/06	André Barrière
28/06	René Robin
29/07	Pascal Baland
21/08	Henri Gouet
19/09	Roger Féron
12/11	Yvette Dumais

### A NOS LECTEURS

Ceux qui conservent précieusement le bulletin municipal auront remarqué les erreurs dans la numérotation et la date des deux derniers bulletins : le n° 87 d'octobre 90 est en fait le n° 88, et le n° 88 d'octobre est, en réalité, le numéro 89 de novembre 1990.

Avec nos excuses pour ces erreurs répétées.

*L'Équipe de Rédaction*

## CALENDRIER DES FÊTES

### DÉCEMBRE

<b>Samedi 8</b>	<b>Soirée "Jules Berry" (MJC)</b>
<b>Début Décembre</b>	<b>Dîner donateurs de sang (à Pérignac)</b>
<b>Samedi 15</b>	<b>Don du Sang (à Blanzac)</b>
<b>Mardi 18</b>	<b>Ciné MJC</b>
<b>Jeudi 20</b>	<b>Arbre de Noël (Comité des Fêtes)</b>
<b>Jeudi 27</b>	<b>Ciné MJC</b>
<b>Lundi 31</b>	<b>Réveillon de la St Sylvestre (MJC)</b>

# CONTRAT D'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT (CATE)

## Exemple d'organisation pratique d'un mois - Détail des activités

En temps scolaire	Semaine 1		Semaine 2		Semaine 3	
	Mardi	Jeudi	Mardi	Jeudi	Mardi	Jeudi
Tennis	10 enfants 1h15 M. FORT		10 enfants 1h15 M. FORT		10 enfants 1h15 M. FORT	
Football	19 enfants M. CAUMON		18 enfants M. CAUMON		19 enfants M. CAUMON	
Scrabble	11 enfants M <sup>me</sup> CAUMON		12 enfants M <sup>me</sup> CAUMON		12 enfants M <sup>me</sup> CAUMON	
Informatique	11 enfants M <sup>me</sup> NABOS		11 enfants M. CARRIER		11 enfants M. CARRIER	
Danse	14 enfants 1h15 M <sup>me</sup> COHEN		14 enfants 1h15 M <sup>me</sup> COHEN		15 enfants 1h15 M <sup>me</sup> COHEN	
Bibliothèque	6 enfants M <sup>me</sup> LAFARGE		5 enfants M <sup>me</sup> LAFARGE		6 enfants M <sup>me</sup> LAFARGE	
GRS *	15 enfants 45 min M <sup>me</sup> LEBECQUE				12 enfants 45 min M <sup>me</sup> LEBECQUE	
Flûte				13 enfants M <sup>me</sup> BIARDEAU		13 enfants M <sup>me</sup> SOULARD
Basket				16 enfants M. SEROND		16 enfants M. SEROND
Jeux				15 enfants M <sup>me</sup> RIVET		15 enfants M <sup>me</sup> RIVET
Travaux Manuels				10 enfants M <sup>me</sup> DUGONGÉ		10 enfants M <sup>me</sup> DUGONGÉ
Patrimoine				8 enfants M <sup>me</sup> JOBIT		8 enfants M <sup>me</sup> JOBIT
Bibliothèque				10 enfants M <sup>me</sup> Brenon Lhermite - Lacoste		10 enfants M <sup>me</sup> Brenon Lhermite - Lacoste

## 2 Hors Temps Scolaire

- Lundi ⇨ **GRS\*** ⇨ Salle Polyvalente  
de 18 h à 19 h.
  - Mercredi ⇨ **FOOT** ⇨ Stade  
de 14 h à 17 h.  
(Débutants - Poussins - Pupilles).
  - Vendredi ⇨ **INFORMATIQUE** ⇨ Salle Info. École  
de 18 h à 20 h.
  - Mercredi ⇨ **DANSE** ⇨ Salle de la M.J.C.  
de 14 h 45 à 17 h 15.
  - Mercredi ⇨ **TENNIS** ⇨ Courts du S.C.M.  
de 13 h à 15 h.
- \*GRS : Gymnastique Rythmique et Sportive.

## 3 Associations partenaires de l'école :

- Club des Monastériens
- S.C.M. Football
- Tennis-Club S.C.M.
- Conseil des Parents d'Élèves (FCPE)
- M.J.C. Jules-Berry

Sans compter les enseignants et les parents...

**CECILE FORGERON**  
**TOUTES ASSURANCES**

Grand-Rue  
MOUTHIERS-SUR-BOËME  
16440 ROULLET  
Tél. : 45 67 82 85

*Dans votre commune*

**Chaussures**

**DEDEU**

**ACHETEZ A MOUTHIERS**

Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

**C.D.M.R.**

Calcaires et diorites  
du Moulin du Roc  
Carrière de Rouillet  
45.66.34.44  
Carrière de  
Châteauneuf  
45.66.23.05

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**CHAUFFAGE - RÉNOVATION**  
**DÉPANNAGE**



Alain  
**BENOIST**

LA CROIX-GUILLAUD  
16440 MOUTHIERS  
tél. : 45 67 95 37

**TRANSPORTS MARTY**

Les Chaumes  
MOUTHIERS / BOËME (Cité)  
Tél. 45 66 41 27

**RADIO - TÉLÉVISION**  
**ÉLECTRO-MÉNAGER**

**ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES**

**J.-P. MANANT**

16440 Moutiers-sur-Boëme  
Tél. : 45 67 92 44

Pour vos encadrements  
Canevas - Peintures - Gravures  
**MARTIAL Germaine**  
7 av. du 24 Août 1944  
16440 Moutiers Tél. 45 67 98 59

**MECANICIEN**  
MOTOS - CYCLES - VÉHICULES DIVERS

Dépôt GAZ - Toutes marques  
**Bernard Epaud**  
16440 MOUTHIERS LE BOURG  
Tél. 45 67 82 65

**JOBET J.-P.**

**FOURNITURES CERCUEILS**  
**TRANSPORTS TOUTES DISTANCES**  
**TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES**  
Pompes funèbres - Articles funéraires  
**LA COURONNE**  
MOUTHIERS  
Tél. : 45 67 49 21  
Tél. : 45 67 93 03

**Entreprises S. SIMÉONI**

Maçonnerie - Couverture  
Carrelage  
Neuf et Rénovation  
Plans - Devis  
Le Brisset. 16440 Moutiers  
Tél. 45.67.92.26

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

FER BOIS P.V.C ISOLATION  
LAMBRIIS PARQUET CARRELAGE  
DALLAGE

**JAMES RICHON**

Zone d'emploi  
16440 MOUTHIERS  
Tél. 45 67 85 06

**Peter RAMM**

Menuiserie - Charpente - Echafaudage  
16440 MOUTHIERS - Tél. 45 67 84 60

**Pic**  
et **PAC**

mon nouveau marché  
Rue de l'église  
MOUTHIERS  
Tél. : 45 67 85 67

